

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 24 mars 2015, à 19 h 30.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Paul Sarrazin	Président
France Choinière	Vice-présidente

Jeannine Barsalou
Georgette Beauregard Boivin
Claude Dubois
Éliette Jenneau
Marilyne Lafrance
Danny Lamoureux
Pierre Lavoie
Claude Nadeau
Marie Claude Noiseux

Valérie Banville	Commissaire-parent CCSEHDAA
Suzie Lambert	Commissaire-parent au primaire
Pascal Lavigne	Commissaire-parent

Sont absents :

Marc Gagnon
Serge Poirier

Marie-Josée Cornay	Commissaire-parent au secondaire
--------------------	----------------------------------

Sont également présents :

André Messier	Directeur général
Éric Racine	Directeur général adjoint
Kathlyn Morel	Directrice générale adjointe, Services éducatifs
Chantale Cyr	Directrice, service des ressources humaines
M ^e Katherine Plante	Directrice, service du secrétariat général et des archives
Guy Tardif	Directeur, service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire
Isabelle Charest	Coordonnatrice, service des communications

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

Monsieur Paul Sarrazin ouvre la séance et constate le quorum.

17CC1415-086

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Claude Dubois et appuyé par madame Georgette Beauregard Boivin

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. MENTION DE FÉLICITATIONS

17CC1415-087

3.1 MONSIEUR MARTIN NADEAU, COORDONNATEUR DU PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERNATIONALE AUX ÉCOLES L'ENVOLÉE ET JOSEPH-HERMAS-LECLERC

CONSIDÉRANT l'implication et l'engagement de Martin Nadeau, enseignant - coordonnateur du Programme d'éducation internationale des écoles secondaires l'Envolée et Joseph-Hermas-Leclerc;

CONSIDÉRANT sa détermination à favoriser la persévérance scolaire et la réussite de ses élèves;

CONSIDÉRANT son désir d'innover, de favoriser l'implication et la motivation des élèves;

CONSIDÉRANT l'énergie déployée dans la coordination du Programme d'éducation internationale.

Il est proposé par monsieur Pierre Lavoie appuyé par madame Marilyne Lafrance

QUE le Conseil des commissaires reconnaisse le travail d'excellence effectué par Martin Nadeau, enseignant – coordonnateur du Programme d'éducation internationale de l'école l'Envolée et Joseph-Hermas-Leclerc.

Adopté à l'unanimité.

17CC1415-088

3.2 **MONSIEUR PIERRE PELLETIER, CONCIERGE À L'ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD**

CONSIDÉRANT l'engagement de Pierre Pelletier, concierge à l'école Saint-Édouard;

CONSIDÉRANT sa détermination à favoriser un endroit sain et sécuritaire pour les élèves et le personnel de l'école;

CONSIDÉRANT son implication dans différents projets.

Il est proposé par madame Marilyne Lafrance appuyé par monsieur Claude Dubois

QUE le Conseil des commissaires reconnaisse le travail d'excellence effectué par Pierre Pelletier, concierge à l'école Saint-Édouard.

Adopté à l'unanimité.

17CC1415-089

3.3 **L'ÉQUIPE DU SERVICE DE GARDE, ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD**

CONSIDÉRANT l'implication et l'engagement de l'équipe du service de garde de l'école Saint-Édouard, soit monsieur Alain Roy, technicien en service de garde, mesdames Mélissa McMahan, éducatrice en service de garde et Cindy Langlois, surveillante et éducatrice en service de garde;

CONSIDÉRANT leur désir d'innover et de favoriser tant l'implication que la motivation de leurs élèves;

CONSIDÉRANT l'originalité, ainsi que les retombées positives des projets mis en place;

CONSIDÉRANT leur court métrage du projet « dino » qui a permis leur nomination au Prix Mésange de l'Association des services de garde en milieu scolaire du Québec, dans la catégorie « équipe de travail ».

Il est proposé par madame Éliette Jenneau appuyé par monsieur Claude Nadeau

QUE le Conseil des commissaires reconnaisse le travail d'excellence effectué par l'équipe du service de garde de l'école Saint-Édouard, soit monsieur Alain Roy, technicien en service de garde, mesdames Mélissa McMahan, éducatrice en service de garde et Cindy Langlois, surveillante et éducatrice en service de garde.

Adopté à l'unanimité.

4. **AUDITIONS D'ÉLÈVES**

Aucune.

5. **AUDITIONS DE CONTRIBUABLES ET DE DÉLÉGATIONS**

Monsieur Éric Bédard, président du Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska (SEHY) traite des négociations de conventions collectives nationales.

#36-01-30-008

Il remet la copie d'une pétition des enseignants.

6. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

17CC1415-090

6.1 **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 17 FÉVRIER 2015**

Il est proposé par monsieur Pierre Lavoie et appuyé par madame Éliette Jenneau

D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

7. **SUIVIS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

7.1 **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 17 FÉVRIER 2015**

Aucun suivi.

8. **ÉTUDE DES DOSSIERS**

8.1 **POLITIQUE 1.0 – ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE**

8.1.1 **PAROLE À LA PRÉSIDENTE**

Monsieur Paul Sarrazin traite des négociations patronales – syndicales ainsi que du plan d'optimisation de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs.

Il souligne le travail de l'Administration dans la préparation du plan et l'analyse effectuée par le Conseil dans le but d'atteindre l'équilibre budgétaire.

8.1.2 **PAROLE AUX COMMISSAIRES**

Monsieur Pierre Lavoie revient sur la tenue de FirstRobotique et la participation de l'école Massey-Vanier.

8.2 **RÈGLEMENT 2 – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE**

17CC1415-091

8.2.1 **COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE – NOMINATION DU SUBSTITUT DU PRÉSIDENT**

CONSIDÉRANT le *Règlement 2 - Code d'éthique et de déontologie* adopté à la séance ordinaire du 17 février 2015, suite à la consultation;

CONSIDÉRANT que ce Règlement prévoit la formation d'un Comité d'éthique et de déontologie ayant pour mandat d'examiner toute plainte jugée fondée à l'égard d'un commissaire suite à une allégation de contravention à ses dispositions et d'imposer une sanction le cas échéant;

CONSIDÉRANT que le Conseil des commissaires a nommé par résolution, lors de la séance ordinaire du 17 février 2015, les trois membres composant ledit comité;

CONSIDÉRANT la charge du président, notamment quant à l'évaluation de la recevabilité des plaintes, et au délai prévu;

CONSIDÉRANT la nécessité de remplacer le président en cas d'absence ou d'empêchement;

Il est proposé par madame Georgette Beauregard Boivin et appuyé par madame Éliette Jenneau

DE NOMMER monsieur Pierre Raïche, ancien juge municipal et avocat retraité, à titre de substitut au président pour siéger au Comité d'éthique et de déontologie des commissaires de la *Commission scolaire du Val-des-Cerfs*.

POUR : 6 CONTRE : 5 ABSTENTION : 0

Adopté à majorité.

8.3 RÈGLEMENT 3.2 – SITUATION ET ACTIVITÉS FINANCIÈRES

17CC1415-092

8.3.1 OCTROI DE CONTRAT – REPROGRAPHIE

Monsieur Pierre Lavoie dénonce son intérêt et quitte la salle à 20 h 06.

CONSIDÉRANT le besoin d'octroyer un nouveau contrat pour la reprographie pour la commission scolaire;

CONSIDÉRANT le mode d'adjudication « Rapport qualité-prix » selon le prix ajusté le plus bas;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par le Comité de sélection nommé par le Conseil des commissaires le 13 janvier 2015;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de sélection;

CONSIDÉRANT l'analyse faite à la séance de travail du 24 mars 2015 et l'aval reçu;

Il est proposé par madame Marie Claude Noiseux appuyé par madame Marilyne Lafrance

D'AUTORISER l'adjudication d'un contrat pour la reprographie suite à la recommandation du Comité de sélection à l'entreprise Gestion de documents de l'Estrie – XEROX pour un montant estimé de 1 541 290\$ pour 3 ans, renouvelable de gré à gré pour 2 années supplémentaires au montant de 513 763\$ par année, conformément aux modalités définies dans les documents d'appel d'offres.

Adopté à l'unanimité.

9. CONSENTEMENT MUTUEL

Nil.

10. COMMUNICATION ET APPUI

Nil.

11. AUTO-ÉVALUATION

En quoi les décisions prises ce soir auront-elles un impact sur l'apprentissage des élèves?

Conformément à sa mission, toutes les décisions du Conseil des commissaires sont vouées à favoriser la réussite de l'élève.

